



La Région
Auvergne-Rhône-Alpes

Le Président

Courrier à l'intention des maires des
communes d'Auvergne-Rhône-Alpes

Nos réf. : S2203-01756

Le Conseil régional, le **24 MARS 2022**

Madame le Maire, Monsieur le Maire,

Je tenais à vous adresser ce message au moment où le peuple ukrainien, agressé sur son propre territoire, se trouve dans une situation dramatique. Selon le Haut-Commissariat pour les réfugiés des Nations Unies, 10 millions de personnes ont dû fuir leur foyer en Ukraine, dont 3,5 millions de déplacés en dehors des frontières de leur pays. Nous faisons face à la plus grave crise humanitaire survenue sur le sol européen depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale.

Alors que les besoins pour venir en aide aux réfugiés sont considérables, l'élan de solidarité en France est à la hauteur de la situation et je sais que les collectivités locales entendent y prendre toute leur part. La Région a décidé d'œuvrer en lien avec les nombreuses associations et ONG qui constituent la force vive de notre territoire, pour accompagner financièrement et d'un point de vue logistique les différentes initiatives qui se sont multipliées. Un fonds régional d'urgence pour l'Ukraine a ainsi été doté de 300 000 € pour contribuer à la mise en place de l'aide humanitaire.

Les communes sont également en première ligne dans cette mobilisation : des initiatives naissent en de nombreux points de notre région, pour collecter et envoyer une aide matérielle aux réfugiés près de la zone de conflit.

Face à la complexité et aux coûts de ce type d'opération logistique, je crois utile de souligner l'expérience de l'association Bioport, plateforme logistique humanitaire, pour apporter un conseil à chaque commune sur les besoins matériels nécessaires près de la zone de conflit qui évoluent dans le temps, ainsi que pour le stockage et l'expédition du matériel.



Un soutien régional à hauteur de 50 000 € apporté à Bioport permettra de financer jusqu'à 20 semi-remorques de matériel, notamment médical.

Afin de grouper notre effort, toutes les communes de la région qui souhaitent bénéficier de l'appui logistique de Bioport, pourront contacter directement l'association *via* l'adresse électronique dédiée à cette opération : operations@bioport-logistique.com ou en remplissant le formulaire en ligne de prise de contact accessible par l'intermédiaire du QR Code ci-dessous.

Je vous prie de croire, Madame le Maire, Monsieur le Maire, en l'assurance de ma considération distinguée.

Bien cordialement

Laurent WAUQUIEZ

